

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15/01/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 09/01/2026

Date d'affichage : 09/01/2026

L' an 2026 et le 15 Janvier à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DOUARD Dominique, Maire.

Présents : Mme DOUARD Dominique, Maire, Mmes : ARANCIO Lydia, COULON Chantal, MARGUIN Nadège, NOBLET Cécile, SATIN Séverine, MM : CHEVAUCHET Michel, CLERC Michel, MORAND Christophe, PANNETIER Stéphane

Absent(s) : M. BOUVARD Kevin

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : JOUBERT-LAURENCIN Anthony à M. CLERC Michel, MOREL Ludovic à Mme SATIN Séverine

Mme COULON Chantal est nommée secrétaire de sance.

Le Maire ouvre la séance, donne lecture de la délibération de la séance du 18 décembre 2025 et la soumet à l'approbation du Conseil Municipal. La délibération transcrite dans le registre communal est adoptée à l'unanimité des membres présents.

1- DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ASSAINISSEMENT.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que pour permettre les derniers mandats sur le chapitre 66, il est nécessaire de modifier le budget assainissement.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la modification du budget assainissement suivante :

CHAPITRE	COMPTE	FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
011	6061	- 300,00 €	0,00 €
66	66111	+ 300,00 €	0,00 €

Il invite enfin le Conseil Municipal à se prononcer.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

MODIFIE le budget de l'assainissement comme proposé ci-dessus.

réf : 2026_01_01

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

2- QUESTIONS DIVERSES.

Le Conseil est informé :

- que l'écran blanc existant sera installé prochainement
- d'une demande de terre suite aux travaux de terrassement pour la pose de PAV
- d'une recherche de terrain pour l'entreprise JCB afin de lui permettre du stockage
- remerciements au Comité de fleurissement pour montage et démontage des décorations
- remerciements à Stéphane PANNETIER et Michel CLERC pour le transfert des PAV

Le Maire,
Madame Dominique DOUARD



La secrétaire,
Mme Chantal COULON

